

## Décision du Conseil concernant le passage à la deuxième étape de la période de transition (14 janvier 1962)

**Source:** Journal officiel des Communautés européennes. 10.02.1962, n° 10. [s.l.].

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/decision\\_du\\_conseil\\_concernant\\_le\\_passage\\_a\\_la\\_deuxieme\\_etape\\_de\\_la\\_pperiode\\_de\\_transitio\\_n\\_14\\_janvier\\_1962-fr-8fe1a61f-ffd0-48e2-b2a9-3e66fff49578.html](http://www.cvce.eu/obj/decision_du_conseil_concernant_le_passage_a_la_deuxieme_etape_de_la_pperiode_de_transitio_n_14_janvier_1962-fr-8fe1a61f-ffd0-48e2-b2a9-3e66fff49578.html)

**Date de dernière mise à jour:** 20/10/2012

## Décision du Conseil en date du 14 janvier 1962 concernant le passage à la deuxième étape de la période de transition

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE;

vu les dispositions du traité instituant la Communauté économique européenne et notamment son article 8,

vu le rapport de la Commission,

CONSTATE:

- que l'essentiel des objectifs spécifiquement fixés par le traité pour la première étape de la période de transition a été effectivement atteint et que, sous réserve des exceptions et procédures prévues à ce traité, les engagements ont été tenus,
- qu'en conséquence, la deuxième étape de la période de transition s'ouvre à la date du 1er janvier 1962

Fait à Bruxelles, le 14 janvier 1962

*Par le Conseil*  
*Le président*  
M. COUVE DE MURVILLE